



**Procès-verbal de l'assemblée ordinaire de la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire tenue à la salle des Comités, de la Maison du citoyen, le mercredi 28 septembre 2011, à 17 h 30.**

**PRÉSENCES : Membres**

M. Joseph De Sylva, président et conseiller, district du Versant  
M<sup>me</sup> Mireille Apollon, conseillère, district de l'Orée-du-Parc  
M. Jean-Guy Landriault, citoyen  
M. Michel Roy, membre citoyen  
M. L.-Pierre Cousineau, TCARO  
M. Jean-Marc Purenne, Loisir sport Outaouais  
M<sup>me</sup> Chantal Patrice, Commissions scolaires  
M. François Grenier, Québec en forme

**Ressources internes**

M. Yess Gacem, directeur par intérim, Service des loisirs, des sports et du développement des communautés  
M<sup>me</sup> Marie-Hélène St-Onge, chef de division, Programmes aquatiques et centre sportif, Service des loisirs, des sports et du développement des communautés  
M. Gilles St-Louis, chef de division par intérim, Parcs et infrastructures récréatives

**Secrétaire**

Mona Gravel

**ABSENCES**

**MOTIVÉES :** M. Stéphane Lauzon, conseiller, district du Lac-Beauchamp  
M. Gilbert Jolin, membre citoyen  
M. Sylvain Pamerleau, citoyen  
M. Carl Cléments, Kino-Québec

**DISTRIBUTION :** Aux membres de la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire, aux personnes ressources, aux membres du conseil municipal et au greffier.

**1. OUVERTURE**

Monsieur Joseph De Sylva ouvre la séance à 17 h 46 et souhaite la bienvenue à tous.

M. De Sylva apporte certaines modifications pour l'ordre du jour :

Nous commencerons la rencontre par le point : 9. - M. Denis Piché du Centre du développement du sport nous fera une mise à jour.

Point 8.a - M. Purenne désire que l'on discute de « Protocole d'entente et commissions scolaires ».

Point 11. - Varia : M. Cousineau demande de l'information concernant M<sup>me</sup> Jacinthe Deault.

## **2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**CL SVC-2011-20**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**Il est proposé par L.-Pierre Cousineau  
Appuyé par Chantal Patrice**

D'adopter l'ordre du jour avec les modifications demandées.

**Adoptée.**

## **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 31 AOÛT 2011**

M. Purenne indique qu'après le point 8, il y aurait lieu d'indiquer qu'il a quitté la rencontre à 20 h 15.

**CL SVC-2011-21**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL  
DU 31 AOÛT 2011**

**Il est proposé par François Grenier  
Appuyé par Jean-Marc Purenne**

D'adopter le procès-verbal de la séance du 31 août 2011, en y apportant la modification demandée.

**Adoptée.**

### **3.1 Tableau des suivis**

Le tableau est déposé pour information.

Nous passons immédiatement au point 9.

## **9. CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DU SPORT DE GATINEAU**

M. Gacem invite M. Piché à informer les membres des grandes lignes du nouveau Conseil et à faire le point depuis la dernière rencontre à la Commission.

M. Denis Piché remercie la Commission. Il désire faire un bref aperçu des réalisations et une mise à jour du Conseil de développement du sport de Gatineau (anciennement appelé Centre de développement du sport de Gatineau).

Il précise que dans la région environ 450 athlètes qui pourraient être soutenus par le CSDG. Présentement, le CSDG soutient environ 146 athlètes et depuis la conférence de presse et le dévoilement de la nouvelle image de marque, il y a eu un ajout d'environ 40 athlètes supplémentaires.

Pour le soutien aux entraîneurs, neuf événements de développement ont eu lieu entre 2010 à 2011 et deux autres sont prévus d'ici la fin de l'année. Il souligne également qu'environ 60 entraîneurs participent sur une base rotative et que les événements ont lieu environ toutes les six semaines.

De concert avec SLO et la Ville de Gatineau, il y a eu un grand événement en juin dernier et la venue d'Alex Harvey, champion du monde en ski de fond. Un entraînement collectif a eu lieu avec les jeunes en sport-études dans le parc de la Gatineau avec Alex, qui fut également président d'honneur au Gala SLO.

Du côté services, le CSDG subventionne des athlètes reconnus et négocie des protocoles d'entente à des tarifs préférentiels avec plusieurs intervenants sportifs.

En juin dernier, une agente de développement a été embauchée, soit Madame Élodie Brault. Elle s'occupe principalement de la liaison avec les partenaires de services, des relations athlètes et entraîneurs et elle travaille l'information et l'éducation sur le terrain, s'occuper également d'un site web et des médias sociaux et depuis le lancement de la nouvelle image de marque, il y a maintenant la page Facebook.

Il explique les raisons qui ont amené à changer le nom du « Centre de développement du sport de Gatineau » à « Conseil de développement du sport de Gatineau », le tout s'est déroulé lors de la conférence de presse le 15 septembre dernier.

Pour la campagne de promotion, un appel d'offres a été lancé, la firme Kaboom a été retenue. Il y a également un projet de consultation auprès des organismes. De grands défis sont à venir, soit entre autres le « financement à moyen et long termes ».

M. De Sylva remercie M. Piché.

#### **4. PRÉSENTATION - BASEBALL JUNIOR ÉLITE**

M. De Sylva invite M. Daigle à prendre place et à présenter la personne qui l'accompagne.

M. Daigle présente M. Richard Murray, de l'Association sportive de Hull-Volant. Il remercie les membres de les recevoir.

M. Marco Daigle œuvre dans le baseball depuis plus de 40 ans, il est entraîneur depuis 25 ans et responsable du comité organisateur du tournoi de Hockey Midget Kiwanis de Gatineau depuis 18 ans.

L'association sportive et sociale du Hull-Volant est présente et supporte sa communauté depuis 79 ans. Cette association sans but lucratif a depuis toujours été impliquée au niveau du sport local, provincial, national et international.

M. Daigle énumère les objectifs recherchés. Il souligne qu'une nouvelle franchise permettra de promouvoir, d'encourager, d'enseigner et d'améliorer la pratique du baseball pour les jeunes d'ici, tout en contribuant à l'éducation physique et morale de notre jeunesse par une saine discipline ainsi que de continuer à investir et à développer le talent local, les joueurs élités.

Parmi la structure actuelle du baseball en Outaouais, cela permet aux joueurs des débouchés locaux dans un niveau de haute compétition et à bien se préparer pour faire face à leur responsabilité d'adulte, ainsi que collaborer et travailler avec les gens du milieu.

La ligue de baseball junior élite du Québec existe depuis 65 ans, elle est associée à de grands noms, comme MM. Rodger Brulotte, Maurice « Rocket » Richard, Claude Raymond, Michel Bergeron, Ron Fournier, Claude Mailhot, Denis Boucher, Éric Gagné, Russel Martin, Philippe Aumont.

Les équipes « Junior élite » présentement au Québec sont : Saguenay, Charlesbourg, Québec, Trois-Rivières, Granby, Repentigny, Longueuil, Lasalle, Montréal, St-Eustache, Laval.

Le baseball reprend de la vigueur à Gatineau, plus de 1500 jeunes pratiquent ce merveilleux sport aux quatre coins du territoire : participation, compétition AA, sport-études et Midget AAA.

M. Daigle précise que le tout aura des retombées positives, entre autres, la création d'un sentiment d'appartenance, de fierté pour les jeunes et une augmentation de la clientèle dans les associations locales. Elle permettra au milieu des affaires et à la Ville de Gatineau une visibilité accrue. Un effet bénéfique en dollars pour les restaurateurs, les hôtels et autres et maximiser le retour sur l'investissement des partenaires.

M. Daigle dépose des lettres d'appui qu'il a reçu de partenaires. Il fait part également de prévisions budgétaires. Il soumet également des demandes de support à la Ville pour son projet en utilisation d'un terrain conforme aux normes et d'un appui financier, le tout suite à l'obtention d'une franchise.

Suite à la présentation, M. Daigle répond aux questions des membres de la Commission. Il tient à les remercier pour leur avoir permis de présenter leur projet.

## **7. PÉRIODE DE QUESTIONS**

M. De Sylva souhaite la bienvenue aux personnes présentes et il leur demande de décliner leur nom.

MM. Alain Dumas, Frédéric Nidelet et Serge Lafortune de l'Association de soccer de Hull se présentent à la Commission afin de faire part de leurs inquiétudes concernant la création d'une équipe semi-professionnelle à Gatineau par l'Association régionale de soccer de l'Outaouais (ARSO), identifiée sous le nom de FC Gatineau.

Ces derniers précisent qu'ils parlent également au nom de l'Association de soccer de Gatineau, cependant aucun membre n'a pu être présent pour la rencontre.

Plusieurs interrogations sont soulevées, dont entre autres, le processus suivi jusqu'à maintenant par l'ARSO, le plan financier et l'aspect sportif. Les membres expliquent leurs inquiétudes face à chacun des points énumérés et répondent aux questions des membres de la Commission. Ils soulignent également des inquiétudes face à l'horaire et la répartition des heures d'utilisation pour l'équipe semi-professionnelle et les impacts sur leurs propres équipes.

M. De Sylva souligne l'absence des membres de l'Association de soccer de Gatineau. Il souhaite recevoir un écrit de l'Association de soccer de Gatineau concernant leur position face aux inquiétudes soulevées et de transmettre cette correspondance à M. Gacem du Service des loisirs afin de renchérir et d'appuyer la démarche de l'Association de soccer de Hull.

M. Gacem précise que le processus d'analyse de l'équipe semi-professionnelle est toujours en cours et n'est pas terminé. Que ce dossier sera discuté à la prochaine rencontre de la Commission et une recommandation sera soumise. Les membres de la Commission auront à statuer et le tout sera présenté par la suite au conseil municipal pour décision.

M. Serge Lafortune souligne également ses inquiétudes face à une correspondance de M<sup>me</sup> Louise Verville, vérificatrice, concernant une stratégie de vérification pour les états financiers de l'ARSO pour l'exercice financier se terminant le 31 octobre 2010.

M<sup>me</sup> Apollon fait part de ses interrogations et suggère d'organiser une rencontre avec les associations de Gatineau et de Hull ainsi que l'ARSO afin d'éclaircir tous les points interrogateurs. M. De Sylva est d'accord avec la suggestion de M<sup>me</sup> Apollon et suggère également la présence du Service des loisirs à cette rencontre.

M. De Sylva remercie MM. Dumas, Nidelet et Lafortune.

\* **M<sup>me</sup> Apollon quitte la rencontre à 20.45.**

## **5. DOSSIER DES CANTINES - RETOUR**

M<sup>me</sup> St-Onge souligne que suite à deux appels d'offres, il n'y a eu aucun soumissionnaire pour le centre sportif. Une validation a eu lieu auprès des Services juridiques afin de regarder la marge de manœuvre de la Ville face au dossier des cantines pour le centre sportif et des modifications qui pourraient y être apportées.

M. St-Louis souligne que pour faire suite aux commentaires de la dernière rencontre à la Commission du mois d'août, un second appel d'offres a été soumis et aucune offre n'a été déposée. Les points négatifs retenus sont la durée du contrat de cinq ans et les éléments reliés à la politique alimentaire et le retrait de la malbouffe.

Des discussions ont eu lieu avec le Service de l'approvisionnement afin d'avoir une approche différente, revoir la durée du contrat et le respect de la politique alimentaire.

## **6. DOSSIER COURSE À PIED - RETOUR**

M<sup>me</sup> St-Onge nous informe que suite à la dernière rencontre de la Commission des loisirs du mois d'août concernant la demande pour un événement de courses à pied sur notre territoire en mai 2012, des discussions ont eu lieu avec le promoteur afin de réévaluer le trajet et les besoins en service de police. Les parcours de 10 et 21 kilomètres ont été retenus. Des pourparlers continuent afin de rendre une décision dans ce dossier.

## **8. CENTRE SPORTIF**

M<sup>me</sup> St-Onge tient à nous informer du bilan des inscriptions pour le secteur aquatique au centre sportif et nous présente les différents constats et les prochaines étapes.

À l'aide de tableaux, M<sup>me</sup> St-Onge nous démontre le nombre de cours versus le nombre de personnes aux différents cours (préscolaire, enfants, adultes et activité physique), le nombre d'inscriptions versus la clientèle et de la liste d'attente de la proportion des cours enfants versus adultes 2010 et 2011.

M<sup>me</sup> St-Onge souligne différents constats, entre autres, la demande est plus grande que l'offre, le nombre de cours destinés aux personnes de 15 ans et plus occupe beaucoup de temps dans les plages horaires des bassins aquatiques, l'offre restreinte génère beaucoup d'insatisfaction lors des soirées d'inscription, les listes d'attente ne sont pas réelles et leur gestion demande énormément de travail ainsi que le nombre de moniteurs disponibles est limité.

Pour les prochaines étapes, on parle en autres de la réévaluation de l'offre sur l'ensemble du territoire, de la bonification de l'utilisation des bassins, de la mise sur pied d'une stratégie de recrutement pour le poste de moniteur et revoir la gestion des listes d'attente.

M. François Grenier souligne que dans d'autres municipalités les mêmes problèmes existent. Sur le site de Québec en forme, on y retrouve une vidéo de la ville de Thedford où l'on indique qu'un projet pilote a été fait avec la collaboration de la Société de sauvetage, et ainsi la ville a pu tripler le nombre de jeunes à former. M. Grenier invite les membres à consulter le site.

## **8A. PROTOCOLES D'ENTENTES AVEC LES COMMISSIONS SCOLAIRES**

M. Gacem souligne que la Ville de Gatineau est présentement en procédure de négociation avec les quatre commissions scolaires différentes. Il fait le constat des discussions jusqu'à maintenant.

Il souligne entre autres des discussions avec une commission scolaire concernant l'augmentation importante de ses tarifs. Un impact budgétaire très important en découlera pour la Ville.

M. Purenne suggère d'apporter ce point de discussion à la prochaine Table des grandes villes. M. Gacem retient cette suggestion.

## **10. CENTRE MULTIFONCTIONNEL**

Le gouvernement a confirmé son engagement et la Ville de Gatineau est en attente d'un chèque.

11. **VARIA**

M. Cousineau souligne qu'un mandat a été donné à M<sup>me</sup> Jacinthe Deault. Il demande des explications.

M. Gacem répond que le conseil municipal a donné un mandat au Service des loisirs afin d'obtenir le portrait de la situation à la Cabane en bois rond : statut, occupation, coûts, problématique, etc. C'est ainsi que M<sup>me</sup> Deault a été engagée afin d'effectuer le travail demandé.

12. **CORRESPONDANCE**

Une correspondance de M. Richard Gravel, datée du 19 septembre 2011 concernant l'équipe de soccer semi-professionnelle en Outaouais est déposée aux membres à titre informatif.

13. **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

**CLSVC-2011-22**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

**Il est proposé par Jean-Guy Landriault  
Appuyé par Michel Roy**

De lever la séance à 20 h 52.

**Adoptée.**

---

**Président**

---

**Secrétaire**